

728

— 8 —

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ayant pour objet de modifier l'article 61 de la loi du 22 frimaire an VII sur l'enregistrement. (N° 312, année 1913.)

(Nommée le 5 août 1913.)

MM.

1^{er} BUREAU : BOURGANEL.

2^e — PIC-PARIS. *Président*

3^e — CACHET.

4^e — PERREAU.

5^e — Guillaume POULLE. *Surveillance-rapporteur*

6^e — DE LA BATUT.

7^e — RINGOT.

8^e — MARTINET.

9^e — FORTIER.



